



**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE**

**COMITE NATIONAL
TRAME VERTE ET BLEUE**

**DIRECTION DE L'EAU ET DE LA
BIODIVERSITÉ**

Séance du 25 septembre 2013

Avis délivré sur le titre V relatif à la forêt du projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Annexe : tableau des membres présents avec droit de vote et des mandats

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles D. 371-1 à 6,

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

Vu l'arrêté du 24 janvier 2013 portant nomination des membres du Comité national « Trame verte et bleue »,

Le comité national Trame verte et bleue (CNTVB) est saisi du titre V relatif à la forêt du projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Jean-Luc Guitton (MAAF) présente le projet de texte.

Après un débat, la présidente exprime son regret d'une consultation du comité aussi tardive et partielle sur le projet de loi puisque les dispositions relatives à l'agriculture susceptibles d'avoir un effet sur les continuités écologiques ne lui sont pas soumises pour avis.

Elle prend acte de deux évolutions survenues dans le projet de texte entre la version qui a été adressée au comité le 19/09/13 et celle qui lui a été envoyée le 24/09/13, auxquelles le CNTVB est tout particulièrement attaché, à savoir :

- la nouvelle rédaction du 8° du I de l'article 29 qui n'impose plus de rapport d'opposabilité (prise en compte) des plans régionaux forêt-bois aux schémas régionaux de cohérence écologique

- la suppression, au I de l'article 29, des dispositions sur la rémunération des services environnementaux et sociaux rendus par la forêt.

La présidente synthétise ensuite les réserves exprimées par les membres de la façon suivante :

- une représentation insuffisante des acteurs en faveur de la biodiversité dans la gouvernance de la politique forestière au niveau national comme régional ;
- un projet de loi ne respectant pas l'équilibre entre les différents piliers du développement durable, dont l'ambition est insuffisante en matière d'écologie et de biodiversité, axé sur la rentabilité économique des forêts et de la filière aval comme en témoigne notamment la nouvelle rédaction du 5° de l'article L. 121-1 sur la politique forestière (4° du I de l'article 29 du projet de loi) ainsi que l'absence de déclinaison des critères de durabilité dans les plans simples de gestion.

Le projet de texte, assorti des réserves citées ci-dessus, est mis au vote du comité (31 votes) :

- 6 voix pour ;
- 7 voix contre ;
- 14 voix en abstention ;
- le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le ministère de l'intérieur et la direction de l'eau et de la biodiversité indiquent ne pas prendre part au vote sur ce projet du gouvernement.

Le CNTVB exprime donc un avis défavorable au titre V du projet de loi.

La présidente du Comité national Trame verte et bleue

Geneviève GAILLARD



Annexe : liste des membres présents et des mandats donnés lors de la séance du 25 septembre 2013 relative à l'avis du comité national Trame verte et bleue sur le projet de loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt

Membres du CNTVB présents avec droit de vote ou ayant donné pouvoir	Nom (ou représentant)
Députée (présidente du CNTVB)	Geneviève GAILLARD
Président de l'Association des régions de France	Catherine RIBES
Maire de Mellé	Claude DUVAL
Président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France	<i>Pouvoir donné à la DEB</i>
Directeur de l'eau et de la biodiversité	Laurent ROY
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages	Elise LOUBET-LOCHE
Direction des infrastructures de transport	Jérôme LARRIVE
Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt	Monique DEHAUDT
Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur	Stéphanie ALCADE
Directeur général de l'Office national des forêts	Eric MEIGNIEN
Directeur général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage	Jean-Michel SOUBIEUX
Directrice générale de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques	Elisabeth DUPONT-KERLAN, Bénédicte VALADOU
Président de Réseau ferré de France	Anne-Laure GENTY
Secrétaire général de la Confédération générale du travail	Sébastien HESSE
Secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail	Sophie GAUDEUL
Président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	Thierry MERRET – <i>Théo BOURCHADEAU</i>
Président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture	Audrey RIMBAUD
Président de Forestiers privés de France	<i>Pouvoir donné à l'ONF</i>
Président de la Fédération nationale des chasseurs	Constance BOUQUET
Président de la Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique	Jean Paul DORON
Président de France Nature Environnement	Christian HOSY
Président de Humanité et Biodiversité	Christophe AUBEL
Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	Jean Jacques BLANCHON
Président de WWF-France	Christine SOURD
Président de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels	Bruno MOUNIER
Président de l'atelier technique des espaces naturels	Aurélien DALOZ
Président du Comité scientifique régional du patrimoine naturel de Lorraine	Serge MULLER
Président de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux	<i>Pouvoir donné à la FCEN</i>
Directeur du service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements	Pascal ROSSIGNY
Président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme	Anaïs GSELL-EPAILLY
Responsable du pôle Lyon de la Mission d'appui du réseau routier	Daniel PENDARIAS
Présents sans droit de vote	
Ministère de la Défense / SGA / Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives / Sous-direction de l'immobilier et de l'environnement Institut d'aménagement et d'urbanisme pour l'Ile de France	Carine FORET Nicolas CORNET